



Fiche de reconnaissance de sites navigables

Kayak de mer et grandes randonnées

Identification du site		Secteur		
Région touristique:		Caractér. du plan d'eau	Zone	
Municipalités riveraines:		Classif. de l'itinéraire		
Itinéraire suivi lors de la reconnaissance:		Cote du paysage		
Description du milieu côtier:		Cote environnement		
		Latitude moyenne	N	
		Longitude moyenne	O	
		Bassin hydrographique		
Gestionnaire du site (s'il y a lieu):				
Longueur - superficie	_____	Période navigable	_____	
Points de mise à l'eau (ex. quai fédéral, marina avec ou sans frais (l'indiquer), etc)	_____			

Stationnements (aspect sécurité)	_____			

Moyens d'accès (autres que l'auto)	_____			
Points de sortie (urgence)	_____			

Chaîne d'îles	_____			

Attrait particuliers	_____			

Possibilités de camping (avec les coûts si applicable)				
sites sur le parcours	lieu - emplacement	nb. places	cote	coût
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
sites hors parcours (ex. camping aménagé, etc)	_____			

Disponibilité de l'eau potable	_____			

Autres commodités disponibles (ex. épicerie, téléphone, etc)	_____			

Données environnementales

Parcours: avec marées sans marée

Type de marées: semi-diurne diurne mixte _____ Port de référence _____

Marnages typiques

Lieu	marées moyennes (m)	grandes marées (m)	Niveau moyen (m)

Courants marins à surveiller

Conditions météo à surveiller

Cartographie disponible

Cartes marines

Cartes topographiques

Cartes thématiques

Gestionnaires de services (si applicable, ex.: Parc Québec, Parc Canada, concessionnaire privé, etc)

Nom

Type de services

Coordonnées

Période d'activité

Mode de réservations

Frais

Responsable de la reconnaissance

Date

Coordonnées

Description générale du site: _____

Parcours suggéré(s): _____

Particularités et intérêt du parcours: _____

Notes historiques: _____

Commentaires: _____

Remarque: Ce formulaire s'applique autant aux plans d'eaux intérieurs que maritimes. Ne vous laissez pas intimider par la complexité de ce formulaire. Même incomplet, les informations que vous nous ferez parvenir seront utiles. La fiche a été conçu afin de recueillir le plus d'information possible. Certains items peuvent même parfois ne pas s'appliquer comme les marées dans le cas des plans d'eaux intérieurs.

Cotes du paysage

5* Exceptionnel

Scènes grandioses, parmi les plus belles du territoire québécois. Des paysages exceptionnels et intègres qui inspirent le respect et suscitent l'émerveillement. On peut les retrouver dans tous les types d'écosystème. *La qualité du paysage est telle qu'il pourrait à lui seul motiver le déplacement.*

4* Remarquable

Paysage remarquable, suscitant généralement de l'intérêt et quelques exclamations. Les traces de la présence humaine ont très peu influencées l'évolution naturelle des écosystèmes et leur aspect original.

Cette qualité de paysage demeure un atout lors d'un choix de parcours.

3* Agréable

Paysage agréable où se dégage un sentiment d'harmonie. La nature en toute simplicité pouvant porter les traces de la présence humaine (ex.: milieu champêtre).

Lors du choix d'un parcours, un paysage de cette qualité devient accessoire.

2* Tolérable

Paysage sans trop de caractère ou l'ayant perdu. Tout sentiment d'harmonie a disparu. Les perturbations subies par les écosystèmes sont sévères.

A ce niveau de qualité, lors du choix d'un parcours, le paysage est absent des critères de sélection.

1* Médiocre

Paysage naturel lourdement perturbé n'inspirant que tristesse et désolation.

Il est difficile d'y sentir la vie et de s'y sentir à l'aise.

Cotes environnement

Cote A

Pourcentage d'occupation humaine: moins de 10%
Milieu naturel en bonne état de conservation, très peu de traces d'activités.

Exemples:

- Parc
- réserve faunique
- milieu côtier isolé

Vie aquatique: florissante et bien visible

Qualité de l'eau: claire et saine (on ne parle pas d'eau potable)

Cote B

Pourcentage d'occupation humaine: de 10 à 50%

Exemples:

- Zones de pêche
- Zones visibles d'exploitation
- Barrage(s) hydroélectrique(s)

Vie aquatique: saine

Qualité de l'eau: douteuse

Cote C

Pourcentage d'occupation humaine: 51% et plus

Exemple:

- Agglomérations riveraines importantes
- Routes principales longeant le plan d'eau
- Installations portuaires ou industrielles à proximité

Vie aquatique: rare ou menacée

Qualité de l'eau: polluée

Caractérisation du plan d'eau

Zone 1

Plan d'eau intérieur où la température de l'eau ne compromet pas la sécurité (plus de 15°C). Navigation en eaux protégées: très peu ou pas de courants marins. Le fetch étant limité, les vents causent rarement problème. La proximité de la civilisation facilite le ravitaillement, les communications, les arrêts d'urgence et les secours. Plan d'eau nécessitant peu d'habiletés particulières, les accostages demeurent très faciles.

Ex.: Les lacs, les cours d'eau méridionaux et le fleuve en amont du pont de Québec.

Zone 2

Navigation en eaux protégées avec exposition minimale à modérée aux vents et aux courants (1 à 4 noeuds). Peut avoir présence de marée. La température de l'eau n'incite pas à la baignade (8 à 15°C). Les moyens de télécommunications (ex.: téléphone cellulaire) autres que la radio VHF sont moins fiables mais l'assistance en cas d'urgence est facilement accessible. La côte est relativement habitée. Plan d'eau requérant les manoeuvres de pagaie de base. Accostages plus ou moins faciles.

Ex.: Le fleuve Saint-Laurent entre Québec et l'axe La Malbaie-Matane, les grands lacs et grands réservoirs, la Baie-des-Chaleurs.

Zone 3

Plan d'eau de grande surface. Fetch important pouvant générer des vents forts, une houle importante et des zones de surf rendant parfois l'accostage difficile. Présence de courants marins (plus de 4 noeuds) complexifiés par l'action des marées. L'eau y est très froide (moins de 8°C) en permanence et pose un problème à la survie en cas de dessalage. L'assistance en cas d'urgence peut prendre un certain temps même si les télécommunications par radio VHF ne posent pas de problème. La région côtière est peu habitée. Plan d'eau requérant une bonne maîtrise des techniques de pagaies, de récupération et de navigation.

Ex.: L'estuaire du Saint-Laurent jusqu'à Natashquan, lac Mistassini.

Zone 4

Mer turbulente avec des courants très forts. Zone propice à des vents très puissants générant une houle importante et du surf, rendant les accostages difficiles. La température de l'eau (5° à -2°C) devient un risque majeur aggravé par la présence possible de glace. Seules les télécommunications par satellite sont fiables. Les secours extérieurs sont presque inexistantes. La région côtière est très accidentées et inhabitées. Plan d'eau requérant une très bonne maîtrise de son embarcation, des techniques de navigation tout en ayant un haut niveau d'autonomie. Les manoeuvres de récupération doivent être très bien rodées, l'esquimautage devient souvent la seule alternative viable!

Ex.: Le Golfe Saint-Laurent avec la basse Côte-Nord, la Baie James, la Baie d'Hudson et en haut du 51° Nord

Classification des itinéraires

F- Facile

Période de navigation quotidienne inférieure à trois heures et/ou une distance inférieure à 6 milles marins (< 6 M). Nombreux endroits protégés pour se reposer et pour accoster (facile). Les commodités usuelles sont faciles d'accès.

M- Modéré

Période de navigation quotidienne de trois à cinq heures et/ou une distance de six à dix milles marins (6 à 10 M). Quelques endroits protégés pour se reposer et pour accoster.

E- Exigeant

Période de navigation quotidienne de cinq à six heures et/ou une distance de 10 à 15 milles marins (10 à 15 M). Abris et endroits pour accoster peu fréquents. Possibilité de traversées importantes.

TE- Très exigeant

Période de navigation quotidienne de plus de six heures et/ou une distance supérieure à 15 milles marins (> 15 M). Peu avoir très peu ou pas d'endroits abrités et un nombre très limité de points d'accostage. Éloignement marqué des côtes.